

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Je prends la parole au nom de notre groupe d'opposition sur l'attribution de cette subvention de 2 000 € à la toute nouvelle association « La Boule Saint-Brésoise ».

Avant d'aborder les aspects financiers et l'iniquité de cette délibération, je tiens à procéder à une mise au point solennelle et rétablir la vérité face aux mensonges répétés du maire.

La Mini Boule n'a jamais engagé la moindre procédure

Vous maintenez publiquement que le club historique de la Mini Boule aurait mené des actions en justice contre la mairie. C'est rigoureusement faux.

La vérité, la voici :

- La Mini Boule et ses bénévoles n'ont jamais attaqué la commune.
- C'est moi, en tant qu'élue d'opposition et candidate, qui ai formé un recours en annulation des élections municipales et ai fait appel devant le conseil d'état du jugement.
- C'est moi qui ai versé au dossier entre autre l'extrait de votre échange SMS et de votre courriel du 30 juin 2026 M le Maire, adressé à plus de 150 personnes pour démontrer au juge les pressions explicites exercées sur les associations du village.

Mettre en cause injustement le bureau et les bénévoles de la Mini Boule pour justifier une tentative d'extermination d'un club historique est inacceptable.

Depuis des mois, nous assistons à une ingérence permanente du Maire dans la vie associative. Plutôt que de soutenir une association historique portée depuis près de 50 ans par des bénévoles dévoués de notre village, vous avez orchestré la création d'un club concurrent pour assouvir des rancœurs personnelles.

Votre rôle de Maire et celui des élus est de fédérer, d'unir et d'apporter du lien social, pas de diviser la population ni de sacrifier nos associations sur l'autel de querelles politiques.

S'agissant la subvention de 2.000 euros pour cette nouvelle association, nous considérons qu'il y a iniquité financière et opacité des critères : où est la justice pour toutes les autres associations ?

Sur quelles bases et selon quels critères attribuez-vous d'emblée 2 000 € à une association créée il y a un mois à peine, le 16 août dernier ?

- Le club historique de la Mini Boule n'a jamais bénéficié d'un tel montant, ses subventions ayant toujours été plafonnées à 1 200 €.
- De nombreuses associations anciennes de Saint-Brès, gérées par des habitants du village, qui œuvrent quotidiennement pour la solidarité, les familles et

l'animation de notre commune, reçoivent des sommes bien inférieures ou voient leurs aides restreintes.

Pourquoi un tel traitement de faveur immédiat pour cette nouvelle structure ?

Lors de l'Assemblée Générale de cette nouvelle association, il a été annoncé publiquement que les licenciés qui quitteraient la Mini Boule ou un autre club pour les rejoindre se verraient rembourser le coût du transfert de leur licence.

Nous posons la question directement aux Saint-Brésois : Est-ce à cela que doivent servir leurs impôts ? L'argent des contribuables saint-brésois doit-il financer le débauchage d'adhérents et une opération de déstabilisation d'un club du village ?

Notre réponse est clairement NON. Nous ne nous rendrons pas complice de ce qui pourrait être assimilé à un détournement de l'argent public.

Nous refuserons toujours de cautionner la politisation de la vie associative et l'utilisation des deniers publics pour des règlements de comptes personnels.

Pour l'équité entre toutes les associations, pour le respect des bénévoles qui font vivre notre village et pour la protection des finances communales, nous votons fermement CONTRE cette subvention.